



HAL
open science

Les quais de Pauillac au milieu du XIXe siècle

Claire Steimer

► **To cite this version:**

Claire Steimer. Les quais de Pauillac au milieu du XIXe siècle. Les Cahiers méduliens : bulletin de l'Archéologie et de l'histoire du Médoc, 2016, 66, p. 60-62. hal-04195321

HAL Id: hal-04195321

<https://hal.science/hal-04195321>

Submitted on 4 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Claire STEIMER *

Les quais de Pauillac au milieu du XIXe siècle

¹ La redécouverte de ce tableau doit beaucoup à Jean-Michel Cazes, qu'il en soit ici remercié. Merci également à Nicolas Glumineau, directeur du Château Pichon-Longueville Comtesse de Lalande, qui a autorisé sa présentation dans l'exposition.

² Archives nationales, MAR G140 microfilm, Renseignements sur le port de Blaye et les autres ports dépendant du même quartier, 1787.

³ Archives communales de Pauillac (non coté) : rapport de l'ingénieur ordinaire Deschamp pour l'amélioration des quais et cales de Pauillac, indiquant l'adjudication du débarcadère et sa construction imminente, 27 juin 1838.

⁴ Archives communales de Pauillac (non coté) : devis des ouvrages à exécuter pour l'amélioration du port de Pauillac, par l'ingénieur ordinaire Deschamp, 6 février 1836.

⁵ Archives communales de Pauillac, Registre de délibérations, 1825-1839 : Décision de replanter les arbres qui forment les Allées d'Orléans suite à l'amélioration des quais, 18 novembre 1838.

L'exposition « L'estuaire. Paysages et patrimoines » proposée par les services d'Inventaire de la Région Nouvelle-Aquitaine et les Archives départementales de la Gironde, est l'occasion de présenter un tableau méconnu figurant les quais de Pauillac ¹.



Les quais de Pauillac (au milieu du XIXe siècle)

Huile sur toile, anonyme.

Avec l'autorisation du Château Pichon-Longueville Comtesse de Lalande, à Pauillac

Conservée au Château Pichon Longueville Comtesse de Lalande, cette huile sur toile de 80 cm de large pour 50 cm de haut constitue un rare témoignage iconographique des quais de Pauillac au milieu du XIX^e siècle. Aucune inscription pour nous livrer l'auteur de l'œuvre ou la date de réalisation. Seule une observation

minutieuse peut permettre de déterminer une fourchette chronologique.

Si, au premier plan, les eaux ondulantes de l'estuaire et les diverses embarcations retiennent tout d'abord l'attention, c'est bien la cale saillante, le « peyrat », qui constitue le centre de la composition, dans l'axe de l'an-

* Claire Steimer, Conservatrice du patrimoine, claire.steimer@nouvelle-aquitaine.fr

cienne rue Royale (actuelle rue Victor-Hugo). Cet aménagement, réalisé afin de faciliter le transport demarchandises, ne figure pas sur la carte du cours de la Garonne en 1759, mais semble être esquissé sur la carte de Belleyme, levée pour ce secteur en 1767. Et une mention atteste son existence en 1787 : le peyrat de « 100 toises de long sur 3 de large » est « négligé et demanderoit dans sa situation actuelle de dépérissement une réparation très urgente »².

Quant au débarcadère en charpente auquel est amarré le bateau à vapeur, il est installé vers 1838 dans l'axe de la rue du Bascouat (actuelle rue Rabié)³. Il témoigne du développement du transport de voyageurs par bateau à vapeur à partir des années 1820. Il est également contemporain des plans réalisés pour l'amélioration des rues et des quais de Pauillac : en 1838, on prévoyait ainsi l'« établissement d'une chaussée d'empierrement accompagnée de deux lignes de bornes pour servir aux mouvements et à la circulation des charrettes sur le quai [...]. L'axe de la chaussée sera établi à 5 m de l'arête des cales ou à 15 m de la façade des maisons, elle sera limitée par 2 lignes de bornes en pierres dures et une ligne d'arbres plantés aux frais de la commune de Pauillac »⁴. Ce sont bien ces bornes que l'on observe sur le tableau, alignées le long des quais. Au nord, elles sont accompagnées de rangées d'arbres plantées à la même époque⁵.

Le linéaire des façades d'où émerge le clocher de l'église est celui décrit par Stendhal en 1838, lors de son voyage dans le Midi : ces « belles maisons à trois étages qui ont l'air d'opulentes maisons de campagne ». Abordant puis quittant la ville par la rivière, il peut admirer les quais de Pauillac, tels que le tableau les représente : « sur le bateau à vapeur, malgré la pluie, je suis sur le pont pour admirer les huit ou dix belles maisons jetées sur le rivage et environnées de

quelques arbres qui sont Pauillac pour qui arrive par la Gironde » ; et d'ajouter : « Rien de ces constructions sales et entassées qui avoisinent la rivière, centre du commerce dans les villes anciennes. Pauillac serait-il tout à fait nouveau ? On dirait que les trois-quarts de la ville n'ont pas trente ans »⁶.

En observant attentivement ces maisons, on reconnaît le château Grand-Puy Ducasse, légèrement en retrait, précédé d'une cour et dont la façade se distingue par son fronton triangulaire percé d'un oculus. L'hôtel de Ville qui jouxte de nos jours le château viticole n'est pas encore construit : il est édifié entre 1870 et 1873, ce qui donne une date *antequem* pour la réalisation du tableau. Le peintre a représenté scrupuleusement les façades à travées et à balcons, de sorte que l'on se repère parfaitement. On remarque notamment les toitures d'ardoise de l'Hôtel Français et du Commerce qui dominent les maisons voisines couvertes de tuile.

Une photographie publiée en 1868 dans l'ouvrage *Bordeaux et ses vins. Album de 25 photographies complété par un tableau du classement des grands vins de la Gironde* fournit un pendant quasi identique à l'œuvre peinte : si le point de vue diffère – le photographe se situe sur les quais – on retrouve l'enfilade de bornes ou encore les deux guérites du port (fig. 1).

⁶ Stendhal, *Journal de voyage de Bordeaux à Valence en 1838*, Paris, Éditions de la Chronique des Lettres Françaises, 1927, p. 29-40.

Figure 1
Les quais en 1868...
Bordeaux et ses vins, Album de 25 photographies.



Figure 2

Détail du tableau.
Le peyrat et le vapeur amarré
au débarcadère.
En arrière plan, on reconnaît
le clocher de Saint-Martin.
Au premier plan, la bouée.

Une différence à noter toutefois, le Grand Hôtel France Angleterre avec son fronton qui n'apparaît pas sur le tableau, qui montre donc un état antérieur à la photographie.

C'est peut-être un détail insignifiant, une simple bouée, qui est susceptible de fournir une date *postquem*. Cette bouée qui flotte négligemment au premier plan du tableau (fig. 2) serait-elle celle mentionnée dans un document de 1862 ? Pour remédier à des difficultés de navigation et prévenir de nouvelles avaries, une commission nautique préconise que « la cale soit diminuée de six mètres par la suppression de l'extrémité qui est en mauvais état » et qu'elle soit « signalée par une bouée [...] placée à quelque distance au large »⁷. Si l'on s'accroche à cette bouée, le tableau refléterait un état des quais de Pauillac après 1862 et avant 1868 !

En revanche, aucun indice sur l'artiste : si le point de vue depuis les eaux rappelle les dessins du voyageur hollandais Van der Hem au début du XVII^e siècle, le rendu est ici bien plus



détaillé. Cette représentation très précise des quais implique certainement une observation appliquée de l'auteur et la réalisation de dessins préparatoires.

L'œuvre est désormais livrée aux yeux de tous : la faire connaître est le meilleur moyen de découvrir de nouveaux éléments pour préciser son histoire.

**Détail du tableau**

Ce magnifique chasse-marée breton remonte l'estuaire vent arrière, toutes voiles dehors... et, diront les marins, un peu trop surtoilé pour la rivière. Mais l'artiste a sacrifié à l'effet spectaculaire qui le tentait sans doute, un peu comme s'il peignait une marine de haute mer.

